



EVALUATION – DETECTION Génération 2006

Dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19 et depuis la publication du Décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020, les structures du Projet de Performance Fédéral (Centres de formation, Pôle France, Pôles espoirs) bénéficient d'une dérogation visant à permettre la continuité pédagogique, scolaire et sportive.

Après échange et accord avec le Ministère des Sports, nous vous informons que **l'opération de détection** visant à OBSERVER et EVALUER les joueurs/ses né(e)s en 2006 est dorénavant intégrée dans le « public dérogatoire » des sportifs pouvant accéder à **la filière de haut niveau**.

Ainsi, nous vous confirmons la possibilité d'organiser cette opération de détection « dérogatoire » pour la **catégorie U15 Masculin et Féminin** ainsi que **U15 G Futsal**. Cette dérogation n'est applicable que pour les joueurs/joueuses officiellement convoqués par la Ligue.

Cette prolongation de la dérogation par le Ministère des Sports est une vraie opportunité pour notre système et nous permet de déclencher cette opération **en ½ journée**

Les actions seront programmées le MERCREDI A.Midi (14h-16h30) ou le SAMEDI (10h00-13h00 ou 14h00-16h30) en fonction des territoires et des contraintes sanitaires (confinement-Couvre-feu ...)

Nous allons procéder par étape, selon un calendrier (peut être variable) et les effectifs (nombre) pour dresser des convocations par secteurs géographiques ou non.

Prévisionnel actuel :

U15 G et U15 G Profil « Avenirs »	U15 F	U15 Futsal
Mercredi 10 Mars Issus de Côte d'Azur/Var		Samedi 20 ou Mercredi 24 Mars Issus des 5 Districts
Mercredi 17 ou Samedi 20 Mars Issus de Provence/Gd Vaucluse /Alpes		Mercredi 31 Mars ou Mercredi 07 Avril Issus des 5 Districts
Mercredi 24 ou Samedi 27 Mars Par départements ou régional ou profil	Mercredi 24 ou Samedi 27 Mars Issues des 5 Districts	
Mercredi 31 Mars ou Mercredi 07 Avril Par départements ou régional ou profil	Mercredi 07 ou Samedi 10 Avril Issues des 5 Districts	
Mercredi 07 ou Samedi 10 Avril Par départements ou régional ou profil		

Toutefois, au regard de la situation sanitaire, le principe de précaution doit prévaloir.

Ainsi **le protocole suivant** sera appliqué pour l'organisation des opérations de détections en complément des mesures existantes et des gestes barrières :

- Organisation à huis clos, pas de vestiaires, pas de salle de réunion.
- Présence d'1 référent COVID sur chaque site avec l'équipe technique
- Arrivée des joueurs en tenue sportive
- Port du masque obligatoire en dehors de la pratique sportive
- Remplir un questionnaire COVID 19 en amont et à remettre à l'arrivée
- 30 à 34 joueurs/ses maximum convoqués sur site